



## Plan Energie et Climat Communal, vous avez la parole !

La Municipalité de Gimel s'engage conjointement avec la Municipalité de Saint-Oyens pour la réalisation d'un **Plan Energie et Climat interCommunal**.

**Participez à son élaboration !**

Comment contribuer ?

Les Municipalités de Gimel et Saint-Oyens vous invitent à ...

Partager vos préoccupations et vos attentes grâce au sondage en ligne	En savoir plus sur les enjeux et proposer des mesures
Jusqu'au <b><u>28 avril 2024</u></b> 	Atelier participatif <b><u>Le 24 avril 2024</u></b> Grande-salle de Gimel de 18h30 à 20h30 <u>Sans inscription</u>

Le sondage et l'atelier participatif étant complémentaires, vous êtes invités à participer aux deux étapes.

Des sondages en format « papier » sont disponibles auprès de l'administration communale.

Lien site internet PECC de la Commune :

<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/d88a2dba>

## Créer un élan au sein de la commune

Habitant de tout âge, entreprise et organisation associative ou collaborateur des services communaux, chacun peut jouer un rôle actif dans la construction du plan d'action communal et proposer des initiatives à mettre en place dans notre Commune.

### Sondage

Jusqu'au 28 avril 2024

À travers une série de questions portant sur vos préoccupations, l'engagement de la Commune et vos attentes sur les thématiques du climat, de l'énergie et de la biodiversité, aidez la Commune à choisir les actions les plus pertinentes en faveur de la durabilité.

### Atelier participatif

Le mercredi 24 avril de 18h30 à 20h30

Adresse : Grande-salle de Gimel

Durant 2h, découvrez les thématiques du PECC et les aspects spécifiques de Gimel et Saint-Oyens. Donnez votre avis et proposez des mesures concrètes pour répondre aux enjeux de la Commune.

Programme de la soirée
<ul style="list-style-type: none"><li>● 18h15 : accueil</li><li>● 18h30 : courte présentation du PECC et des enjeux</li><li>● 19h00 à 20h30 : atelier ouvert à toutes et tous, en présence d'animatrices</li></ul> <p>A l'issue de la séance un apéritif sera offert par les Communes</p>



**Merci pour votre participation !**